

La noisette française : une filière à accompagner et à développer

Vendredi 11 septembre, David TAUPIAC, Député du Gers, s'est rendu à Castet-Arrouy, à l'invitation de l'Association Nationale des Producteurs de Noisettes (ANPN), pour une rencontre organisée sur l'exploitation de Thomas CARAYON, en présence d'Yves THOMAS, représentant de l'association.

Cette visite a permis au député de découvrir concrètement le travail réalisé sur cette exploitation familiale, en pleine période de récolte, et d'échanger directement avec les producteurs sur les réalités de leur métier, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les perspectives de développement de la filière française.

Une campagne 2026 particulièrement marquée par les aléas climatiques

La campagne actuelle rappelle une nouvelle fois la forte exposition des producteurs aux conséquences du changement climatique.

Les épisodes de canicule et de sécheresse qui ont marqué l'été 2026 ont fortement pénalisé certains vergers et entraînent des baisses importantes de récolte dans plusieurs exploitations. D'après les premières estimations évoquées par la filière, les pertes atteindraient environ 40 % en volume et 40 % en qualité. Une situation qui fragilise directement les producteurs et leurs exploitations.

À l'inverse, les dégâts liés aux ravageurs semblent cette année moins importants que lors des précédentes campagnes, même si la pression sanitaire demeure un enjeu majeur pour les producteurs.

Pour David TAUPIAC, ces difficultés ne doivent pas remettre en cause la dynamique de développement d'une filière qui constitue un véritable atout pour l'agriculture française et pour notre souveraineté alimentaire.

Accompagner une filière qui dispose d'un réel potentiel

La noisette française bénéficie de nombreux atouts : des producteurs engagés, un savoir-faire reconnu et un potentiel de développement important.

Mais pour permettre à la filière de se structurer durablement, plusieurs leviers doivent être mobilisés : sécuriser la production, accompagner l'installation et la transmission des exploitations, soutenir la recherche et l'innovation, renforcer la valorisation et la transformation françaises et développer des signes officiels de qualité.

La question des alternatives à l'acétamipride constitue également un enjeu majeur. Les producteurs doivent pouvoir disposer de solutions efficaces et durables pour protéger leurs cultures, tout en accompagnant la transition engagée par la filière.

Un engagement parlementaire pour les producteurs de noisettes

David TAUPIAC rappelle avoir défendu dès 2025 la mise en place d'une dérogation de trois ans, exclusivement pour la noisette et après avis de l'ANSES et de l'INRAE, afin de donner à la filière le temps nécessaire pour expérimenter et mettre en œuvre un véritable plan de sortie de l'acétamipride.

Il avait également demandé la création d'un fonds d'urgence de 10 millions d'euros destiné à accompagner les producteurs de noisettes confrontés aux difficultés rencontrées ces dernières années et à leur permettre de poursuivre leurs investissements.

Face aux conséquences de la sécheresse qui touche aujourd'hui les exploitations, le député entend également porter les attentes de la filière dans le cadre du plan CASI et des discussions relatives au projet de loi de finances pour 2027, afin qu'un dispositif d'accompagnement puisse être étudié pour les producteurs les plus durement touchés.

« La noisette française est une filière d'avenir, mais elle ne pourra poursuivre son développement que si nous donnons aux producteurs les moyens de faire face aux aléas climatiques, aux enjeux sanitaires et aux contraintes économiques. Notre responsabilité est de les accompagner dans cette transition, sans fragiliser leur capacité à produire. »

« Le travail parlementaire doit partir du terrain »

David TAUPIAC remercie Thomas CARAYON pour son accueil, ainsi qu'Yves THOMAS et l'Association Nationale des Producteurs de Noisettes pour cette invitation et la qualité des échanges.

« Le travail parlementaire doit partir du terrain, de l'écoute de nos agriculteurs et de la connaissance concrète de leurs réalités. C'est en partant de cette réalité que nous pouvons construire des réponses adaptées à nos territoires et à chacune de nos filières. »

Le député du Gers poursuivra son travail auprès des producteurs afin que la noisette française puisse continuer à se développer, créer de la valeur dans nos territoires et contribuer pleinement à notre souveraineté alimentaire.

